

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le lundi 31 août 2020 à 20 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

-
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
- Sont également présents: M. Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
- Sont absents: M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette

À 20 h 46, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CA-2020-0367

Ajournement de la séance

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,
appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,
il est résolu que la séance soit ajournée au 2 septembre 2020, à 10 h 30.
Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Reprise de la séance le 2 septembre à 10 h 30

- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en
remplacement du maire Régis Labeaume

Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de
L'Ancienne-Lorette

CA-2020-0368

Adoption de l'ordre du jour

Conformément aux arrêtés 2020–029 du 26 avril 2020 et 2020–049 du 4 juillet 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID–19, la séance se tient par visioconférence et sans la présence du public. Les citoyens ont néanmoins été invités à adresser leurs questions aux membres du conseil d'agglomération par courriel.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

Le sommaire décisionnel AP2020-560 intitulé : « Adjudication d'un contrat de services professionnels - Audit des états financiers consolidés de la Ville de Québec et des comptes relatifs au vérificateur général de la Ville de Québec » est retiré.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0369

Approbation des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du conseil d'agglomération de Québec tenues les 8 et 15 juillet 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenues les 8 et 13 juillet 2020, tels que rédigés.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période d'intervention des membres du conseil

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2020-0370

Adjudication d'un contrat pour le *Centre d'appels et de soutien technique niveau 1 et service de soutien spécialisé Office 365 (2020–2025)* (Appel d'offres public 73857) - **AP2020-548 (Ra-2213)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *IBM Canada limitée*, le contrat pour le *Centre d'appels et de soutien technique niveau 1 et service de soutien spécialisé Office 365 (2020–2025)*, pour une somme de 3 579 080 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication au 31 octobre 2025, conformément à la demande publique de soumissions 73857 et aux prix unitaires de sa soumission du 24 juin 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0371

Déclaration de l'employeur concernant l'emploi exclusif d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale - *Programmes de justice adaptée IMPAC* - **AJ2020-019 (Ra-2215)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la Ville de Québec à se porter garante, s'engager à prendre fait et cause et à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission des travailleurs sociaux à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions, à indemniser le *Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*, de tout débours ou toute indemnité qu'il aurait à payer en conséquence de toute erreur ou d'une omission de ces travailleurs sociaux dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, même au-delà du lien d'emploi.

De plus, l'employeur renonce à tout recours récursoire contre ses travailleurs sociaux et contre l'*Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*, à titre d'assureur à même les actifs détenus spécifiquement à cette fin au *Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*. La présente résolution demeurera en vigueur tant qu'elle ne sera pas abrogée.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0372

Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'une solution logicielle hébergée pour la gestion des entraves sur le réseau routier de la Ville de Québec (Appel d'offres public 64683) - AP2020-327 (CT-2479100, CT-2479603) — (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adjuger, à *GEWI Europe GmbH & Co. KG*, le contrat pour l'acquisition d'une solution logicielle hébergée pour la gestion des entraves sur le réseau routier de la Ville de Québec, pour une somme de 1 725 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64683 et à sa soumission révisée du 3 avril 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0373

Cession de contrats de *Trèvert inc.* à *Groupe Bel Cour inc.*, et intervention de la caution *Compagnie d'assurance Trisura Garantie* dans les contrats de tonte de pelouse, fauchage et nettoyage de terrains 2019, 2020 et 2021 - Lot 2 Secteur A2, lot 7 Secteur C1, lot 9 Secteur C3, lot 10 Secteur D1 (Appel d'offres public 53233) - AP2020-517 (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approuver la cession des contrats de *Trèvert inc.* à *Groupe Bel Cour inc.* à compter de la date de résolution;
- 2° de prendre acte de l'intervention de la caution *Compagnie d'assurance Trisura Garantie* dans les contrats de tonte de pelouse, fauchage et nettoyage de terrains 2019, 2020 et 2021 (Appel d'offres public 53233) de *Trèvert inc.* à compter de la date de résolution jusqu'au 30 novembre 2021;
- 3° d'autoriser le directeur du Service des approvisionnements à signer tous les documents pour donner effet aux présentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0374

Adjudication d'un contrat de services professionnels - *Programme d'aide aux employés* - (Appel d'offres public 73814) - [AP2020-553](#) (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adjuger, à *Morneau Shepell ltée*, le contrat de services professionnels - *Programme d'aide aux employés* (PAE), pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 73814 et aux prix unitaires de sa soumission du 18 juin 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0375

Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels pour des services-conseils en actuariat - Renouvellement des régimes de retraite des employés de la Ville de Québec (Dossier 53137) - [AP2020-555](#) (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 125 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Nadeau Services conseils s.a.*, en vertu de la résolution CA-2019-0088 du 6 mars 2019 relative à des services professionnels pour des services-conseils en actuariat - Renouvellement des régimes de retraite des employés de la Ville de Québec, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0376

Ententes de services professionnels juridiques relatives aux services requis dans le cadre de griefs syndicaux, pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 (Dossier 74056) - [AP2020-569](#) (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de ratifier, jusqu'au 30 septembre 2021, les mandats confiés aux firmes d'avocats mentionnées en annexe (Dossier 74056) par le Service des ressources humaines dans le cadre de griefs syndicaux, selon les conditions négociées entre les parties, et ce, sous réserve de

l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0377

Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'installation de chasse-neige réversibles et d'ailes de côté pour chargeuses - Entente à long terme (Appel d'offres public 73648) - [AP2020-570](#) (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Service d'Équipement GD inc.*, le contrat pour l'acquisition et l'installation de chasse-neige réversibles et d'ailes de côté pour chargeuses - Entente à long terme, à compter de la date d'adjudication, pour une période de trois ans, pour une somme de 734 895 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73648 et à sa soumission du 16 juillet 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0378

Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'installation de systèmes de graissage central à long terme, neufs (Appel d'offres public 73924) - [AP2020-571](#) (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Lubrification Québec inc.*, le contrat pour l'acquisition et l'installation de systèmes de graissage central à long terme, neufs, à compter de la date d'adjudication pour une période de trois ans, pour une somme de 199 420 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73924 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 juillet 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0379

Adjudication d'un contrat pour la fourniture d'oxygène liquide (LOX) et la location des équipements d'entreposage - Traitement de l'eau (Appel d'offres public 73619) - [AP2020-576](#) (CT-2494005) — (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Air Products Canada ltée*, le contrat pour la fourniture d'oxygène liquide (LOX) et la location des équipements d'entreposage - Traitement de l'eau, pour la période du 13 septembre 2020 au 12 septembre 2025, conformément à la demande publique de soumissions 73619 et aux prix unitaires de sa soumission du

8 juin 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0380

Convention de don communautaire entre la Ville de Québec et la Fondation de l'Association médicale canadienne, relative au fonds COVID-19 d'aide communautaire pour les populations vulnérables - SC2020-002 (Ra-2215)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de la convention de don communautaire entre la *Fondation de l'Association médicale canadienne* (FAMC) et la Ville de Québec, relative au versement d'un don communautaire de 226 000 \$ à la Ville, selon des conditions substantiellement conformes au texte de ladite convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau de la sécurité civile et le greffier de la Ville à signer cette même convention;
- 3° un ajout budgétaire au montant de 226 000 \$ et son affectation à des projets liés à la résilience des populations vulnérables et des intervenants communautaires appelés à les aider.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0381

Appropriation d'un montant à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération pour la situation d'exception liée à la pandémie de la COVID-19 - DG2020-029 (CT-DG2020-029) — (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approprier un montant de 200 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération, pour couvrir les coûts de compétence d'agglomération relatifs à la situation d'exception liée à la pandémie de la *COVID-19*;
- 2° d'autoriser le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires afin de couvrir les dépenses comptabilisées sur le projet associé à la situation d'exception liée à la pandémie de la *COVID-19*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0382

Révision à la baisse de l'affectation annuelle à la *Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération* et ratification de l'appropriation d'un montant à même la *Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération* - **FN2020-039 (CT-FN2020-038) — (Ra-2215)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° de réviser à la baisse le montant de l'affectation de l'exercice financier 2020 à la *Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération* d'un montant de 419 800 \$ afin de l'établir à 14 280 200 \$;
- 2° de ratifier l'appropriation d'une somme de 14 164 700 \$ à la *Réserve financière pour le paiement de la dette de l'agglomération*, tel que détaillé à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0383

Adhésion de la Ville de Québec à l'entente-cadre entre l'*Union des municipalités du Québec* et *Énergir*, relative aux interventions d'*Énergir* dans l'emprise de rue - Approbation de l'entente entre la Ville de Québec et *Énergir* qui modifie et complète ladite entente-cadre - **IN2020-017 (Ra-2215)**

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser :

- 1° l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente-cadre signée le 29 octobre 2019 entre l'*Union des municipalités* et *Énergir*, relative aux interventions de cette dernière dans l'emprise des rues municipales;
- 2° l'entente entre la Ville de Québec et *Énergir*, concernant des conditions particulières relatives à l'entente UMQ;
- 3° le directeur du Service de l'ingénierie et le greffier à signer ladite entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0384

Entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme du Québec relative au rôle d'*Association touristique régionale pour la région touristique de Québec* - OT2020-006 (Ra-2215)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme du Québec, relative au rôle d'*Association touristique régionale pour la région touristique de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0385

Avenant à l'*Entente de développement numérique des entreprises touristiques 2018-2020* entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme du Québec - OT2020-008 (Ra-2215)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'*Entente de développement numérique des entreprises touristiques 2018-2020* (EDNET) conclue en 2018 entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme du Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0386

Prise d'acte et adoption des rapports finaux et des demandes de réclamations finales déposés à la *Communauté métropolitaine de Québec* pour la mise en place de trames verte et bleue sur le territoire métropolitain, relativement à la mise en oeuvre du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* - PQ2020-001 (Ra-2215)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de prendre acte et d'adopter les cinq rapports finaux et les demandes de réclamations finales pour le versement d'une aide financière relativement à la mise en place de trames verte et bleue sur le territoire de la *Communauté métropolitaine de Québec* et l'autorisation de leur diffusion. Les rapports sont en lien avec le protocole d'entente pour le financement des projets signé entre la Ville et la *Communauté métropolitaine de Québec*. Le protocole d'entente concerne le parc

naturel de la Rivière-du-Berger, le parc du Château-d'Eau, le parc de la Rivière-Beauport, le parc naturel du Mont-Bélair et la base de plein air de Sainte-Foy, soit :

- *Rapport final et demande de réclamation pour versement d'aide financière - Parc naturel de la Rivière-du-Berger*, présenté par Claire Rhéaume, coordonnatrice et conseillère en environnement, Ville de Québec;
- *Rapport final et demande de réclamation pour versement d'aide financière - Parc Château-d'Eau*, présenté par Claire Rhéaume, coordonnatrice et conseillère en environnement, Ville de Québec;
- *Rapport final et demande de réclamation pour versement d'aide financière - Parc de la Rivière-Beauport*, présenté par Claire Rhéaume, coordonnatrice et conseillère en environnement, Ville de Québec;
- *Rapport final et demande de réclamation pour versement d'aide financière - Parc naturel du Mont-Bélair*, présenté par Claire Rhéaume, coordonnatrice et conseillère en environnement, Ville de Québec;
- *Rapport final et demande de réclamation pour versement d'aide financière - Base de plein air de Sainte-Foy*, présenté par Julie Bélanger, architecte et Claire Rhéaume, conseillère en environnement, Ville de Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0387

Entente d'évaluation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et Hydro-Québec pour la réfection de l'entrée électrique à la station de traitement des eaux usées-Est - PV2020-010 (CT-2495122) — (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente d'évaluation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, pour la réfection de l'entrée électrique à la station de traitement des eaux usées-Est (phase 1), transmise par *Hydro-Québec* le 13 août 2020, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service des projets industriels et de la valorisation, à signer ladite entente;
- 3° le versement d'une somme de 352 448,50 \$ (plus les taxes applicables), pour les travaux de la phase 1 à *Hydro-Québec*, conditionnellement à la réalisation des travaux relatifs à cette même entente, sur présentation des pièces justificatives.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adopter le *Rapport d'activités 2019* du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec desservant l'agglomération de Québec et sa transmission au ministère de la Sécurité publique.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement non affecté d'agglomération pour la réalisation de la mise à niveau et évolution du système *GEM - Gestion de l'évaluation municipale* - [TI2020-009](#) (CT-TI2020-009) — (Ra-2215)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° de modifier la fiche PIQ 2015001-A pour hausser le niveau de réalisation du Service des technologies de l'information d'un montant de 3 000 000 \$;
- 2° d'approprier un montant de 3 000 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté d'agglomération pour la réalisation de la mise à niveau et évolution du système *GEM - Gestion de l'évaluation municipale*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Entente entre la Ville de Québec et *9421-4251 Québec inc.*, relative au versement d'une subvention dans le cadre des volets *Contribution d'amorçage et Investissements immobiliers et infrastructures de recherche* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Création d'un studio d'animation 2D* - [DE2020-498](#) (CT-DE2020-498) — (Ra-2216)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 300 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Création d'un studio d'animation 2D*;

- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9421-4251 Québec inc., relative au versement d'une subvention maximale de 300 000 \$, dans le cadre des volets *Contribution d'amorçage* et *Investissements immobiliers et infrastructures de recherche* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0391

Entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention maximale pour l'organisation, par l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels, de la 5^e édition de l'événement international BÉNÉFIQ, dans le cadre du volet Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2026 - DE2020-517 (CT-DE2020-517) — (Ra-2216)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 150 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *BÉNÉFIQ 2020-2021*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention maximale de 150 000 \$ pour l'organisation, par l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), de la 5^e édition de l'événement international *BÉNÉFIQ*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0392

Entente entre la Ville de Québec et SAGE - Mentorat d'affaires, relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, pour réaliser le projet Mentorat d'affaires 2020-2021 - DE2020-524 (CT-DE2020-524) — (Ra-2216)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 145 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Mentorat d'affaires 2020-2021*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *SAGE-Mentorat d'affaires*, relative au versement d'une subvention maximale de 145 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Adoption de règlements

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été reçue par courriel.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 41.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier